



D2-00069
224734
Eco So His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 8

Session : 2025

Épreuve de :

ESH ESCP / SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Comment la théorie économique appréhende-t-elle l'entreprise ?

En 2018, un rapport publié par la Banque Mondiale sur le poids des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) dans le monde souligna qu'en termes de chiffre d'affaire net, ces entreprises concurrençaient certains états en terme de PIB, en se classant troisième au rang mondial derrière les États-Unis et la Chine. Bien qu'à certains égards, cette comparaison puisse ne pas être judicieuse, ce rapport semble montrer que la théorie économique classique, qui appréhende l'entreprise comme une simple boîte noire alliant facteurs de production pour produire un bien ou un service, paraît dépassée au vu de la place que certaines entreprises ont acquise aujourd'hui.

Des lors, l'entreprise pourrait alors se définir comme "la plus petite combinaison productive alliant facteurs de production pour produire des biens et services" (INSEE). Elles se distinguent par leur taille (TPE, PME, ETI, GE, ces statuts diffèrent en fonction du nombre de salariés et du chiffre d'affaire), mais aussi par leur statut juridique (SA, SAS, SARL...) ou leur secteur d'activité (primaire, secondaire ou tertiaire). Par ailleurs, par "théorie économique" on entendra l'ensemble des modèles, des thèses et des réflexions économiques de certains auteurs qui reposent sur certaines hypothèses, souvent restrictives, et qui conditionnent l'évolution de la pensée économique.

Ainsi, s'interroger sur : "Comment la théorie économique appréhende-t-elle l'entreprise?" revient à réfléchir sur les manières dont la théorie économique conçoit l'entreprise, sur les rôles qu'elle semble, à priori, lui assigner et la place que l'entreprise joue dans la sphère socio-économique de notre économie mondialisée.

Historiquement, les premières réflexions économiques sur l'entreprise et les principes qui régissent son fonctionnement remontent à la moitié du XIX^e siècle. L'entreprise n'est alors pas appréhendée de la même manière que celle que nous connaissons aujourd'hui, dans la mesure où elle était simplement considérée comme une entité à but marchand, alliant facteurs de production (majoritairement le travail) pour produire et vendre un bien ou un service. Dans notre économie mondialisée, l'entreprise ne joue plus uniquement ce rôle mais est désormais appréhendée comme une organisation dotée de responsabilités sociales. Il y a, en réalité, toujours eu une différence, un point de tension entre la manière dont l'entreprise est appréhendée par la théorie économique et les rôles et responsabilités que celle-ci jouait en pratique.

Ainsi, un paradoxe apparaît dès lors que l'on se rend compte qu'appréhender l'entreprise n'a jamais été une chose aisée et qu'il y a toujours eu une différence, un écart entre les modes de fonctionnement, les objectifs et les rôles que la théorie économique lui attribue et la place qu'endosse l'entreprise effectivement.

De fait, comment la théorie économique appréhende-t-elle l'entreprise? A priori, la théorie économique semble appréhender l'entreprise comme une simple entité combinant facteurs de production afin de produire un bien ou un service et de le vendre dans une logique marchande (I). Toutefois, au-delà de cette simple appréhension, l'entreprise revêt d'autres fonctions et endosse d'autres responsabilités (II). Si bien qu'avec ces nouvelles appréhensions de l'entreprise, il faut que la théorie économique envisage l'entreprise comme un levier pour accomplir certains objectifs contemporains (III).

*

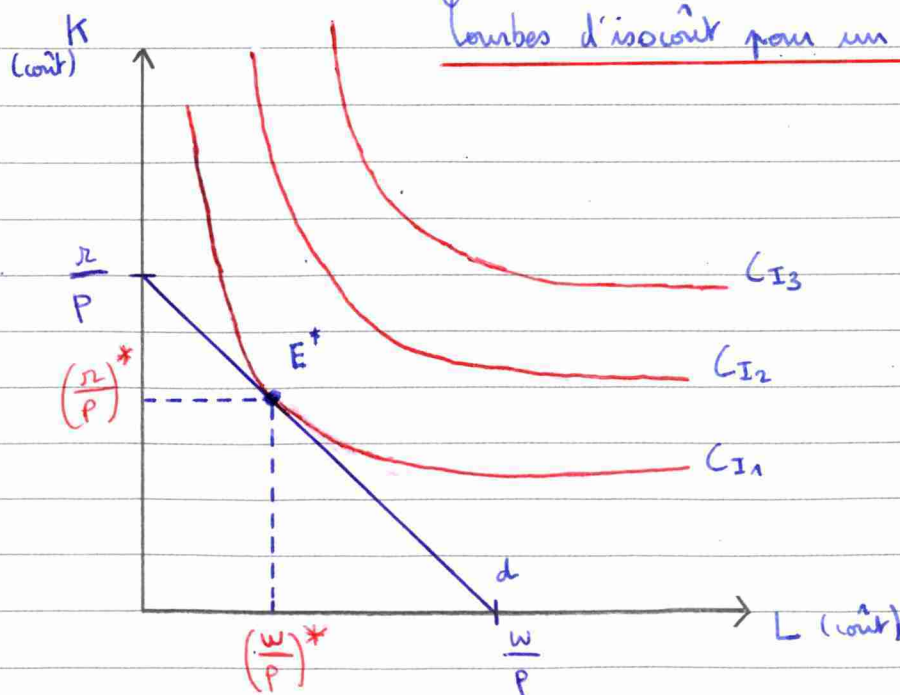
*

*

A priori, la théorie économique appréhende l'entreprise comme une simple entité combinant facteurs de production afin de produire des biens et services afin de les vendre sur un marché dans une logique de profit.

La théorie économique envisage, d'ores et déjà, l'entreprise comme une boîte noire (A), régie par certaines règles et jouant certaines fonctions (B), qui par ses modes de fonctionnement et ses inputs sur le tissu productif révolutionne la théorie économique (C).

A première vue, la théorie économique envisage l'entreprise comme une simple "boîte noire", ou "point noir" - à savoir, comme une entité transformant des matières premières à l'aide des facteurs de production que sont le facteur travail (L) et le facteur capital (K) en vue de vendre un produit ou un service à un prix supérieur au coût marginal de production. En effet, R. COASE dans The theory of the firm (1937) appréhende avant tout l'entreprise comme une entité à but marchand et lucratif qui en réalisant des arbitrages entre ses coûts et la meilleure combinaison productive, parvient à minimiser son coût marginal de production et maximiser son profit. Formellement et dans l'optique néo-classique de J. HICKS:



Légendes:

- w : salaire
- r : taux d'intérêt du capital
- p : niveau général des prix.
- L : facteur Travail
- K : facteur Capital
- d : droite des possibles ou budget du producteur qui arbitre entre travail et capital (coûts):

$$C = \frac{w}{P} L + \frac{r}{P} K$$

Les courbes d'iso-côût représentent l'ensemble des combinaisons productives qui permettent d'atteindre le même niveau de production pour le producteur. Ainsi, (E^*) représente le choix de combinaison optimale pour le producteur qui égalise sa droite de coût : $C = \frac{w}{p}L + \frac{r}{p}K$ au TMST (taux

marginal de substitution technique). Ainsi, selon la théorie néo-classique, l'entreprise, que l'on pourra ici confondre avec le producteur, peut s'appréhender comme une structure à but marchand, réalisant des arbitrages entre plusieurs combinaisons productives afin de produire le plus de biens et de services, à moindre coût.

Par ailleurs, la théorie économique conçoit et appréhende l'entreprise comme un lieu et une structure régie par certaines règles et par certains déséquilibres. En effet, au fur et à mesure que l'entreprise gagne en efficacité, accroît ses parts de marché et gagne en taille, se développe des coûts de coordination (O. WILLIAMSON). Dans une logique wiliamsonnaise, en gagnant en extensivité, l'entreprise se caractérise par une forme d'inflation procédurale et une multiplication des départements au sein de l'entreprise ce qui pose des problèmes pour la circulation de l'information. Lorsque l'information est donnée par une personne à responsabilité à un instant t , la taille de la structure empêche l'information de circuler parfaitement, ce qui génère des coûts (de coordination) visant à accroître la fluidité et la transparence de l'information au sein de l'entreprise. Par ailleurs, l'entreprise peut aussi se concevoir et s'appréhender comme "un maillage de contrat" (thèse de JENSEN et MECKLING), c'est à dire que les relations régissant les différents membres de l'entreprise sont toutes liées par un contrat fixant les termes de cette même relation. En particulier, la relation entre le responsable (le supérieur hiérarchique), que l'on nommera le principal, et le salarié (l'agent) est mise sur une relation verticale d'efficacité inhérente à l'entreprise. En effet, le principal n'a aucune garantie d'efficacité de l'agent, qui naturellement peut choisir d'en faire le moins possible sans réellement s'investir dans ses activités. On parlera de théorie de l'agence pour décrire cette relation inefficace qui régit une grande des entreprises. Selon une étude de FRANCE TRAVAIL en juillet 2024, près de 34% des salariés payés au SMIC déclarent ne pas donner leur maximum au travail,

Copie anonyme - n°anonymat : 224734

Emplacement QR Code	Code épreuve : 270	Nombre de pages : 8	Session : 2025
	Épreuve de : ESH ESCP ISKEMA		
Consignes <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre			

ce qui permet de légitimer encore aujourd'hui, une partie de la théorie classique de l'entreprise.

Enfin, la théorie classique appréhende ainsi l'entreprise comme un lieu et une structure régie par des règles et certaines relations, qui peuvent être sources d'inefficacité pour celle-ci. Mais, dans une logique schumpétérienne, l'entreprise peut aussi être appréhendée comme un lieu où fleurissent les innovations susceptibles à terme de renouveler le tissu productif. En effet, dans Théorie de l'évolution économique (1911), J. A. SCHUMPETER fait l'apologie de l'entrepreneur et de l'entreprise qu'il considère comme une entité privilégiée à même de moderniser son processus productif et par la même occasion de dynamiser l'économie. En distinguant les innovations de produit (l'électromécanisme dans les années 1920s), de procédé, de distribution ou de matière première, Schumpeter appréhende l'entreprise et l'entrepreneur comme une structure et un personnage clé de la dynamique du capitalisme, l'entreprise s'appréhende de fait comme une structure permettant de dépasser certaines contradictions internes du capitalisme, telles que exhibées par K. MARX dans son ouvrage Le Capital (1867)

Ainsi, la théorie classique appréhende l'entreprise comme une simple entité, une forme de "bateau noir" régie par des règles et certaines relations sources d'inefficacité, mais qui reste une structure susceptible de toujours moderniser le tissu productif grâce à l'entrepreneur, véritable commandant de son entreprise.

*

*

Toutefois, au-delà de cette simple appréhension de l'entreprise par la théorie économique néo-classique, l'entreprise semble avoir joué d'autres rôles dès dans la constitution de notre économie mondialisée.

Au-delà de la dimension marchande, l'entreprise peut aussi s'appréhender comme un important intégrant social (A) ; et comme le fer de lance des États dans la mondialisation (B)

Dans un second temps, et à la différence de la manière dont était envisagée l'entreprise dans la théorie économique classique, l'entreprise peut aussi se concevoir comme un important intégrant social. En effet, pour produire, l'entreprise nécessite des facteurs travail, et les employés / salariés qui travaillent au sein de l'entreprise sont, par le travail et l'emploi, intégrés socialement à la société qui est la nôtre. En bénéficiant du revenu du travail, le facteur travail (les salariés) a accès à la consommation et à une formation continue et spécifique qui lui permet de rester intégré socialement (G. BECKER, Human Capital (1964)) à une société consumériste. En un mot, au-delà de produire dans un but marchand, l'entreprise est aussi le lieu d'une formation continue, et spécifique pour le travailleur, qui lui permet de gagner en productivité et de rester intégré socialement. Comme le montre E. DURKHEIM dans De la division du travail social (1895), l'emploi reste un accès et un moyen privilégié pour l'individu de rester intégré socialement et ne pas risquer de se désocialiser (S. PAUGAM) d'une société devenue organique. Empiriquement, l'analyse de LA ZARFELD (Les chômeurs du Haventhof) montre que le chômage et la baisse de l'employabilité liée au manque de formation spécifique (lié aux entreprises) (on parle d'ailleurs d'effets d'hystérie) se manifeste par une baisse de fréquentation de certains lieux publics, synonyme

d'une forme de pure d'intégration sociale.

Par ailleurs, au-delà des rôles sociaux que joue l'entreprise, non mentionnés par la théorie économique, l'entreprise peut et doit s'appréhender comme le fer de lance des États dans la mondialisation. L'entreprise est ce qui permet aux États, via les FMN et leur volonté de bénéficier des avantages comparatifs des autres pays que ceux où elles sont implantées (D. RICARDO: Traité de l'économie politique et de l'impôt (1817)), d'accélérer le processus d'interdépendance et d'augmenter le flux de biens et services entre différents espaces économiques du monde, i.e. la mondialisation. Ainsi, l'entreprise s'est vue attribuer de nouveaux rôles et s'est, au fil des XX^e siècles, envisagée comme le fer de lance des États qui via "leurs" entreprises assoient leur supériorité. B. LASSURIE

DUCHÊNE (1976) expliquent comment les FMN ont permis la création d'un processus de Décarbonisation Internationale des Processus de Production, permettant aux consommateurs d'avoir accès à un produit moins cher, car construit à l'aide de facteurs de production moins onéreux en jouissant de Avantages Comparatifs de autres pays - c'est le notamment le cas avec la DIPP ayant lieu avec le champion européen AIRBUS, étant produit à l'aide de pièces venant de toute l'Europe.

En définitive, la théorie économique classique et néo-classique n'ont pas envisagé et appréhendé l'entreprise comme une véritable intégration sociale ou le fer de lance des États dans le cadre de la mondialisation. Ainsi, il y a bien un écart, une différence dans les rôles joués par l'entreprise, entre la théorie économique et la pratique dans notre économie mondialisée.

*

*

Si bien qu'il faudrait envisager l'entreprise comme un puissant levier pour accomplir de nouveaux objectifs plus en accord avec les enjeux contemporains et de ce

fait revoir la théorie économique de l'entreprise.

Encourager des politiques de la concurrence solides, ne permettant pas aux entreprises de rester dans une logique mue par la rente et les pouvoirs à l'innovation (A) tout en développant plus le concept de RSE (B)

Dans la logique inspirée en 1890 avec le Sherman Act et le Clayton Act (1905), il faut veiller à avoir de solides politiques de la concurrence afin de ne pas pousser les entreprises à ne plus innover. Les entreprises doivent toujours s'appréhender comme des outils permettant la modernisation du système économique. En ce sens, BAUMOL et PANZAR (Contestable Markets and the Theory of Industry Structure) conseillent de veiller à la libre entrée de marchés pour que les entreprises se comportent, si elles sont en situation de monopole, comme en CPP.

Par ailleurs, à l'opposé de ce qui affirmait M. FRIEDMAN : "L'unique responsabilité sociale des entreprises est d'accroître leurs profits", il faut encourager l'entreprise comme un moyen de dépasser la finitude des ressources naturelles via l'innovation et d'accentuer ses efforts environnementaux, ce qui nécessite un nouveau paradigme de la théorie économique = la RSE de la loi PACTE (2019) paraît être un premier pas, insuffisant certes, mais un premier pas quand même.

+

*

En définitive, la théorie économique appréhende l'entreprise comme une structure chargée de produire des biens ou services, en effectuant de arbitrages (dans une logique marchande). Toutefois, elle peut aussi, à certains de la théorie économique orthodoxe, s'encourager comme un intégrateur social ou un levier pour lutter contre les enjeux climatiques de ce siècle via l'innovation. Les cours de P. AGHION au Collège de France sont optimistes quant à cette responsabilité, attribuée aux entreprises.